AFER ACTIONS AMERIQUE Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE

Société de Gestion : OFI INVEST AM

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE** Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

tion administrative et comptable : Societe denerale

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**



Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Actions Amérique

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN		des sommes puables	Devise de	Montant initial	Souscripteurs	Montant minimum pour la	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Code ISIN	Revenu net	Plus-values nettes réalisées	ae libellé	de la part	concernés	première souscription	
C/D	FR0011399658	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	100 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie souscrits par l'AFER auprès du Groupe Abeille Assurances	Une part	Pas de minimum
D	FROO1400LOJ1	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0011399658) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance vie souscrits par l'AFER auprès du Groupe Abeille Assurances	Une part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières de l'économie américaine et d'offrir à l'investisseur une performance, en rapport avec l'évolution des marchés nord-américains (USA et Canada) sur la durée de placement recommandée de 8 ans, supérieure à l'indice de référence S&P 500 EUR Hedged.

Indicateur de référence

L'indice de référence du FCP est l'indice S&P 500 EUR Hedged (Net Total Return) Index (SPXUXEN). L'indice est composé des 500 plus grandes capitalisations des marchés d'actions américaines. Il est libellé en devise locale, calculé quotidiennement et publié par Standard & Poor's. Cet indice est couvert contre le risque de change (cours de clôture, dividendes réinvestis).

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée:

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

A ce titre le portefeuille sera exposé :

- Entre 60% et 100% de son actif net aux marchés d'actions internationales, dont :
 - o Entre 40% et 100% de l'actif net aux actions émises sur les marchés nord-américains (USA, Canada) ; et
 - o Entre 0% et 20% de l'actif net aux actions d'autres pays développés membres de l'OCDE. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes capitalisations. Les titres détenus seront libellés en US dollar et en autres devises de pays développés membres de l'OCDE.
- Entre 0% et 40% de l'actif net aux marchés internationaux de taux, dont :
 - o Entre 0% et 20% de l'actif net à des titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs nordaméricains (USA, Canada) ; et
 - o Entre 0% et 20% de l'actif net à des titres de créances d'autres pays développés membres de l'OCDE. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes capitalisations. Les titres détenus seront libellés en US dollar et en autres devises de pays développés membres de l'OCDE.

La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Dans la mesure où le FCP peut intervenir sur des titres libellés en devise autre que l'euro, une couverture du risque de change, néanmoins imparfaite, sera mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net.

L'exposition du portefeuille aux marchés des actions et aux marchés de taux pourra être ajustée ou réalisée au moyen de parts ou d'actions d'OPC, dans la limite de 10% de l'actif net, ainsi que d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indicateur de référence ;
- Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

Actions et titres donnant accès au capital :

Le FCP pourra détenir directement entre 60% et 100% de son actif net des actions internationales et des titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés issues de toutes capitalisations et libellés en US dollar ou en autres devises de pays de l'OCDE.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions internationales cotées et de titres donnant accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 80% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Ces titres relèveront, sans distinction de secteurs d'activité, des marchés nord-américains (USA, Canada) entre 40% et 100% de l'actif net et entre 0% et 20% de l'actif net d'autres pays développés membres de l'OCDE.

La détention d'actions issues de petites capitalisations est limitée à 20% maximum de l'actif net.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra comprendre entre 0% et 40% de l'actif net des titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en US dollar et en autres devises de pays de l'OCDE et de toutes maturités. Les émetteurs sélectionnés relèveront entre 0% et 20% de l'actif net de l'Amérique du Nord (USA, Canada) et dans la limite de 20% de l'actif net d'autres pays développés membres de l'OCDE. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Asset-Backed Commercial Papers

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir entre 0% et 20% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Enfin, dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours à des produits de titrisation dont la maturité sera inférieure à 1 an, tels que des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper) dans la limite de 10% de l'actif net.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse crédit par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement, ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres seront cédés en respectant l'intérêt des porteurs, ces cessions n'étant pas effectuées au jour de la dégradation mais dans un délai raisonnable, permettant la réalisation de ces opérations dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

La sensibilité de la poche taux sera comprise entre 0 et +8.

Il est rappelé que dans la mesure où le FCP peut intervenir sur des titres libellés en devise autre que l'euro, une couverture du risque de change, néanmoins imparfaite, sera mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net.

Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

^{*} répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- **■** Taux
- Change
- ☐ Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- □ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swaps (sur indices et sur single-name)
- □ Autre stratégie

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- ☐ Autre stratégie

<u>Informations particulières sur l'utilisation des TRS</u> :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

D.				, ,	1, .	intervenir
Madaes	sui	iesuueis	10	u c i ai i	uesii e	IIIICEI VEI III

- Action
- Taux
- Change
- □ Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- □ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- ☐ Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- ☐ Obligations contingentes convertibles
- ☐ Credit Link Notes
- ☐ EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum:

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : <u>www.ofi-invest-am.com</u>. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

<u>Risques principaux</u>:

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera à hauteur de cette exposition. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires:

Risque de titrisation

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner de manière accessoire la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut être exposé à des titres libellés dans des devises autres que l'euro, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Huit ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023:

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024:

Création de la part de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400L0J1.

CHANGEMENT(S) À VENIR

15/11/2024:

Création de la part de capitalisation et/ou distribution dénommée « Afer Génération Actions Amérique » - Code ISIN : FR001400RXW9.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France) Courriel : <u>Id-juridique.produits.am@ofi-invest.com</u>

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet <u>www.afer.fr</u>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit:

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions:

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

^{*} NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Le marché action américain a traversé une période particulièrement mouvementée entre fin septembre 2023 et fin septembre 2024. La période a débuté sous le signe de l'incertitude, avec une inflation qui stagnait autour de +4%, contraignant la Réserve fédérale américaine (Fed) à maintenir une politique monétaire restrictive, caractérisée par des taux d'intérêt élevés, culminant à 5,5% en juillet 2024. L'exercice a ainsi débuté en enregistrant une baisse de 4% en octobre 2023. Les secteurs les plus touchés furent ceux de l'énergie et de la consommation discrétionnaire, sensibles aux taux d'intérêt. En revanche, les secteurs défensifs comme la consommation de biens courants et les services aux collectivités (+2%) ont mieux résisté. Les tensions géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine et les relations tendues avec la Chine, ont également contribué à alimenter ce climat d'inquiétude.

En novembre, Wall Street a en revanche signé sa plus forte progression de l'année 2023 sur fond de repli des taux d'intérêt, dans l'anticipation d'un possible assouplissement de la politique de la Réserve fédérale (Fed) en 2024. Les investisseurs ont notamment bien accueilli l'annonce d'un ralentissement de l'inflation. L'indice PCE, indicateur préféré de la Fed mesurant les prix liés aux dépenses de consommation des ménages américains, s'affichait en hausse de 3% en octobre après une hausse de 3,4% en septembre. Le rebond des actions s'est poursuivi jusqu'en fin d'année 2023 tiré par les secteurs de la consommation discrétionnaire, de la technologie ainsi que des financières.

C'est ainsi que nous sommes passés à l'année 2024. La résilience de l'économie américaine sur la première partie de l'année a surpris positivement plus d'un observateur compte tenu du stock d'épargne qui avait baissé (mais dans des proportions moindres qu'escomptées) ; des conditions restrictives de crédit et une sélectivité accrue du consommateur face aux prix élevés de beaucoup de biens et services. De plus les valeurs technologiques ont continué d'être soutenues par l'enthousiasme suscité par l'intelligence artificielle générative. Ceci a donc permis à la bourse américaine de continuer à monter pratiquement en ligne droite sur la première partie de l'année.

L'été 2024 a été marqué par un regain de volatilité. L'implosion des stratégies de "carry trade" sur le yen japonais, a brutalement rappelé la fragilité des marchés et entraîné une correction du S&P 500. Les valeurs technologiques, qui avaient fortement progressé au printemps, ont été particulièrement touchées en août. Les investisseurs se sont ainsi inquiétés quant à la solidité de la reprise économique et se sont mis à douter des retours sur investissements liées aux dépenses pharaoniques pour établir l'infrastructure nécessaire à l'intelligence artificielle.

Tout ceci s'est passé dans un contexte de résultats incertains des élections présidentielles américaines et l'intensification du conflit au Moyen-Orient.

Néanmoins, les marchés financiers américains pourraient retrouver un second souffle après les élections car le cycle de baisse des taux enclenché par la Réserve Fédérale devrait profiter à certains secteurs dont l'activité et les carnets de commandes étaient pénalisés par des taux de financement élevés. En 2025, les entreprises des secteurs concernés pourraient voire leurs marges et résultats nets rebondir grâce à l'amélioration des volumes d'activité. Au-delà d'un embrasement militaire ou d'un blocage pétrolier, le principal risque sur la fin d'année 2024 et 2025 reste un résultat des élections qui ne dégagerait pas de majorité franche et qui pourrait être contesté, impactant ainsi la visibilité sur les décisions économiques du prochain gouvernement américain.

Concernant la gestion et la performance du fonds, le fait de se réexposer au secteur de la technologie et de la thématique Intelligence Artificielle en fin d'année 2023 a été très bénéfique pour la performance relative du fonds. Les semiconducteurs avec Nvidia, Marvell et Broadcom et les Software avec Oracle et Salesforce ont été de très forts contributeurs sur la période. Un autre secteur qui a bien performé et sur lequel nous étions bien exposés, celui des services de communication avec Alphabet, T-Mobile US. Enfin, nous avons su profiter de la très bonne forme de Costco, une franchise toujours autant plébiscitée par les Américains, qui encore une fois a surperformé le marché.

En face de cela, nous avons pâti des exclusions normatives liées aux armes puisque ce secteur a surperformé le marché et nous n'avions pas la possibilité de s'y exposer. Même chose pour Berkshire Hathaway qui performe bien cette année. Pour finir, dans d'autres secteurs, des noms comme Ulta Beauty, Aptiv, Schlumberger et Dexcom ont apporté leur lot de déception.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 33,73% pour la part C/D et de 18,14% pour la part D (qui a été créée le 24 janvier 2024) contre 33,08% pour son indice de référence (S&P 500 EUR Hedged).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER ACTIONS AMERIQUE PART C/D	FR0011399658	29/09/2023	30/09/2024	33,73%	33,08%	218,50 €	291,51 €
AFER ACTIONS AMERIQUE PART D	FR001400L0J1	24/01/2024	30/09/2024	18,14%	33,08%	247,03 €	290,86 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIIONS	CESSIONS
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US0231351067	AMAZON.COM INC	10 202 229,90	42 995 636,07
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US67066G1040	NVIDIA CORP	29 857 368,51	41 457 095,72
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US02079K3059	ALPHABET INC	10 753 856,06	25 736 224,19
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US5949181045	MICROSOFT CORP	23 873 032,31	22 171 505,69
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US0378331005	APPLE INC	17 972 762,12	22 055 874,48
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US30303M1027	META PLATFORMS INC	17 857 193,49	19 483 056,44
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US0605051046	BANK OF AMERICA CORP	18 397 666,12	9 798 511,61
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US3635761097	A.J.GALLAGHER	671 228,52	17 341 873,89
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US4370761029	HOME DEPOT INC	16 429 742,11	834 031,05
AFER ACTIONS AMERIQUE	ACTIONS	US7433151039	PROGRESSIVE CORP	15 875 411,35	4 458 101,65

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

Change : 934 618 640 euros

Taux : Pas de position au 30/09/2024
Crédit : Pas de position au 30/09/2024
Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

Futures: Pas de position au 30/09/2024Options: Pas de position au 30/09/2024

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- CREDIT AGRICOLE CIB
- BNP PARIBAS PARIS
- NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
- SOCIETE GENERALE

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Afer Actions Amérique n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- > Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- > Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- > Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- > Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents

Partie quantitative:

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 :
 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (**), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

```
(* Effectif présent au 31 décembre 2023)
(** Bonus 2023 versé en février 2024)
```

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Afer Actions Amérique n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'Afer Actions Amérique ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

AFER ACTIONS AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier 75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

AFER ACTIONS AMERIQUE

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : OFI Invest Asset Management 22 Rue Vernier 75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024	

Aux porteurs de parts du FCP AFER ACTIONS AMERIQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER ACTIONS AMERIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	927 113 093,34
Actions et valeurs assimilées (A)	910 770 103,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	910 770 103,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-
OPCVM	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	16 342 989,65
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	927 113 093,34
Créances et comptes d'ajustement actifs	650 487,72
Comptes financiers	32 385 073,07
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	33 035 560,79
Total Actif I+II	960 148 654,13

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	570 831 388,07
Report à nouveau sur revenu net	9 779,52
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	134 837 630,15
Résultat net de l'exercice	236 804 169,02
Capitaux propres	942 482 966,76
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	942 482 966,76
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	260 262,58
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	260 262,58
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	17 405 424,79
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	17 405 424,79
Total Passifs : I+II+III+IV	960 148 654,13

^(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	7 264 749,57
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	996 587,61
Sous-total Produits sur opérations financières	8 261 337,18
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-152 209,29
Sous-total Charges sur opérations financières	-152 209,29
Total Revenus financiers nets (A)	8 109 127,89
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-7 929 369,52
Frais de gestion de la société de gestion	-7 929 369,52
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-7 929 369,52
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	179 758,37
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-3 556,85
Sous-total Revenus nets I = C+D	176 201,52

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	121 481 215,24
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 468 307,32
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	120 012 907,92
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	737 265,95
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	120 750 173,87
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	116 116 977,82
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	26 291,67
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	116 143 269,49
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	31 112,50
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	116 174 381,99
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-269 874,75
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-26 713,61
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-296 588,36
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	236 804 169,02

ANNEXE

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs ou de fonds.

A ce titre le portefeuille sera exposé :

- Entre 60% et 100% de son actif net aux marchés d'actions internationales, dont :
 - Entre 40% et 100% de l'actif net aux actions émises sur les marchés nord-américains (USA, Canada);
 et
 - Entre 0% et 20% de l'actif net aux actions d'autres pays développés membres de l'OCDE. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes capitalisations. Les titres détenus seront libellés en US dollar et en autres devises de pays développés membres de l'OCDE.
- Entre 0% et 40% de l'actif net aux marchés internationaux de taux, dont :
 - Entre 0% et 20% de l'actif net à des titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs nord-américains (USA, Canada) ; et
 - Entre 0% et 20% de l'actif net à des titres de créances d'autres pays développés membres de l'OCDE. Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes capitalisations. Les titres détenus seront libellés en US dollar et en autres devises de pays développés membres de l'OCDE.

La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

Dans la mesure où le FCP peut intervenir sur des titres libellés en devise autre que l'euro, une couverture du risque de change, néanmoins imparfaite, sera mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change ne dépassera pas 10% maximum de l'actif net.

L'exposition du portefeuille aux marchés des actions et aux marchés de taux pourra être ajustée ou réalisée au moyen de parts ou d'actions d'OPC, dans la limite de 10% de l'actif net, ainsi que d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Le portefeuille sera structuré en fonction des critères qualitatifs et quantitatifs suivants :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indicateur de référence;
- Pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	942 482 966,76	692 345 299,61	642 276 539,88	839 431 080,14	692 361 321,96
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	3 202 816,8560	3 168 582,0000	3 403 958,0000	3 542 100,9657	3 594 542,0000
Catégorie de parts D	30 310,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	291,51	218,50	188,68	236,98	192,61
Catégorie de parts D en EUR	290,860	1) –	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,23	0,89	1,14	0,95	0,16
Catégorie de parts D en EUR	30,42	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,08	0,21	-	0,16	0,70
Catégorie de parts D en EUR	0,07	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	0,08	0,07
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	79,40	-	-0,16	-0,19	-
Catégorie de parts D en EUR	-0,03	-	-	-	-

⁽¹⁾ La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 247,03.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée. Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment:
 les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Néant

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	692 345 299,61
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	171 715 173,23
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-155 954 311,87
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	179 758,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	120 012 907,92
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	116 143 269,49
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-31 884,54
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-1 630 657,09 ⁽²⁾
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-269 874,75
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-26 713,61
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	942 482 966,76

⁽²⁾ Dont 769 774.51€ de distribution sur le report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes.

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	États-Unis +/-	Irlande +/-	Antilles néerlandaises +/-	Suisse +/-
Actif					
Actions et valeurs assimilées	910 770	872 297	23 248	10 677	4 548
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA
Total	910 770	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition	Décomposi	ition de l'expo maturité	osition par		osition par de deltas
Montants exprimés en milliers	+/-	< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32 385	-	-	-	32 385
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	32 385

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32 385	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	
Options	-	-	-	-	
Swaps	-	-	-	-	
Autres instruments	-	-	-	-	
Total	32 385	-	-	_	

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD						
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-		+/-		
Actif							
Dépôts	-	-		-			
Actions et valeurs assimilées	910 770	-		-			
Obligations et valeurs assimilées	-	-		-			
Titres de créances	-	-		-			
Opérations temporaires sur titres	-	-		-			
Créances	340	-		-			
Comptes financiers	1 372	-		-			
assif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-		-			
Opérations temporaires sur titres	-	-		-			
Dettes	-	-		-			
Comptes financiers	-	-		-			

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	+/-	+/-	+/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	8 341	-	-	-
Devises à livrer	-918 372	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	2 451	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

l'entilation par contrepartie Iontants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	310	
Collatéral espèces	310	
BNP	310	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	32 385	
Société Générale	<i>32 385</i>	
pérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres empruntés Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		16 650
Collatéral espèces		16 650
Condition and Copy Copy		
Crédit Agricole		16 65

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénominatio	n du Fonds	Orientation des Devise		Montant de l'exposition
Société de g	gestion	Pays de domiciliation du fonds	placements / style de gestion	part d'OPC	exposition exprimé en milliers
Total					-

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Collatéral espèces versé	310 000,00
Coupons à recevoir	340 487,72
Total créances	650 487,72
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-716 574,27
Collatéral espèces reçu	-16 650 000,00
Provision commission de mouvement	-38 850,52
Total dettes	-17 405 424,79
Total	-16 754 937,07

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D	
Parts émises	607 868,5860
Parts rachetées	573 633,7300
Catégorie de parts D	
Parts émises	38 121,0000 ⁽³
Parts rachetées	7 811,0000

⁽³⁾ La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

0.00
0,00
0,00
0,00
0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95(4
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

⁽⁴⁾ La catégorie de parts D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	_
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur act temporair		rs faisant l'objet d'une acquisitio	n	

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

Néant

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Catégorie de parts C/D	
Revenus nets	175 048,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-267 747,66
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-92 699,55
Report à nouveau	9 779,52
Sommes distribuables au titre du revenu net	-82 920,03
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-82 920,03
Total	-82 920,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,08
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	3 202 816,8560
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Revenus nets	1 153,41 ⁽⁵⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-2 127,09
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-973,68
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-973,68
Affectation:	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-973,68
Total	-973,68
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,07
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	30 310,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

⁽⁵⁾ La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Catégorie de parts C/D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	119 827 850,68
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	119 827 850,68
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	134 837 630,15
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	254 665 480,83
Affectation:	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	254 665 480,83
Total	254 665 480,83
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	3 202 816,8560
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	922 323,19 ⁽⁷⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-26 713,61
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	895 609,58
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	895 609,58
Affectation :	
Distribution	895 357,40
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	252,18
Capitalisation	-
Total	895 609,58
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,88
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	30 310,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	29,54

⁽⁶⁾ Y compris le montant de la distribution de 769 774,51€ pratiquée le 14/03/2024.

⁽⁷⁾ La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				910 770 103,69	96,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				910 770 103,69	96,64
ACADIA HEALTCARE	Santé/Social	USD	77 322,00	4 393 161,61	0,47
ACCENTURE SHS CLASS A	IT/Communication	USD	28 725,00	9 097 901,53	0,97
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	69 860,00	10 270 712,60	1,09
ALPHABET INC	IT/Communication	USD	229 323,00	34 078 419,02	3,62
AMERICAN TOWER REDIT	Immobilier	USD	41 335,00	8 613 294,74	0,9
APPLE INC	Manufacture	USD	289 822,00	60 506 721,03	6,42
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	42 357,00	7 668 322,97	0,8
BANK OF AMERICA CORP	Finance/Assurance	USD	341 809,00	12 152 664,41	1,29
BLACKROCK INC A	Finance/Assurance	USD	15 518,00	13 202 362,06	1,40
BOOKING HOLDINGS INC	Admin. privée	USD	1 979,00	7 469 007,20	0,79
BROADCOM INC	Manufacture	USD	156 119,00	24 130 215,94	2,56
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	Manufacture	USD	104 124,00	7 509 467,10	0,80
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	24 542,00	8 600 750,00	0,9
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	Tourisme	USD	175 721,00	9 072 213,63	0,96
COCA-COLA CO	Manufacture	USD	82 594,00	5 318 045,64	
CONSTELLATION ENERGY CORP	Energie	USD	34 265,00	7 983 141,71	
CONSTELLATION BRANDS INC-A	Manufacture	USD	32 293,00		
COREBRIDGE FINANCIAL INC	Finance/Assurance	USD	155 725,00		
COSTCO WHOLESALE	Commerce	USD	9 792,00		-
DELL TECHNOLOGIES INC	Manufacture	USD	92 520,00		
DR HORTON INC	Construction	USD	33 810,00		
EDWARDS LIFESCIENCES	Manufacture	USD	90 461,00		
ELI LILLY & CO	Manufacture	USD	23 106,00	18 341 946,72	
EMERSON ELECTRIC CO	Manufacture	USD	44 488,00	_	
EXELON CORP	Energie	USD	283 067,00		-
FREEPORT MCMORAN INC	Mines	USD	138 011,00		
GOLDMAN SACHS GROUP	Finance/Assurance		26 993,00		
HALLIBURTON CO	Mines	USD	275 651,00		
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	Santé/Social	USD	16 881,00		-
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Manufacture	USD	448 577,00		
HOME DEPOT INC	Commerce	USD	47 328,00		
HUBSPOT INC	IT/Communication	USD	10 626,00		
INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES	Manufacture	USD	59 481,00		
JP MORGAN CHASE & CO	Finance/Assurance		100 244,00		
KEURIG DR PEPPER INC	Manufacture	USD	248 192,00		
LENNAR A	Construction	USD	16 170,00		-
LINDE PLC	Manufacture	USD	20 666,00		
MARTIN MARIETTA	Mines	USD	8 831,00		
MASTERCARD INC SHS A	Finance/Assurance		27 626,00		
MERCK AND CO INC	Manufacture		155 290,00		
		USD			
META PLATFORMS INC	IT/Communication	USD	58 120,00	29 810 683,03	3,16

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
METLIFE INC	Finance/Assurance	USD	78 119,00	5 773 267,43	0,61
MICRON TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	83 574,00	7 766 192,86	0,82
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	184 179,00	71 011 355,85	7,53
MONDELEZ INTERNATIONAL	Manufacture	USD	162 075,00	10 698 503,88	1,14
MORGAN STANLEY	Finance/Assurance	USD	72 838,00	6 803 129,90	0,72
NETFLIX INC	IT/Communication	USD	14 842,00	9 432 359,97	1,00
NEXTERA ENERGY INC	Energie	USD	140 256,00	10 623 036,32	1,13
NUCOR CORP	Manufacture	USD	40 566,00	5 464 533,35	0,58
NVENT ELECTRIC	Manufacture	USD	84 504,00	5 319 879,07	0,56
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	652 202,00	70 967 618,73	7,53
ON HOLDING LTD	Manufacture	USD	101 222,00		
ORACLE CORP	IT/Communication	USD	98 151,00		
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	21 471,00	·	-
PARKER-HANNIFIN CORP	Manufacture	USD	15 625,00		
PHILLIPS 66	Manufacture	USD	64 933,00		
PROCTER AND GAMBLE CO	Manufacture	USD	35 037,00		
PROGRESSIVE CORP	Finance/Assurance	USD	55 485,00	12 615 808,97	-
PROLOGIS REIT	Immobilier	USD	58 874,00		
QUALCOMM INC	Manufacture	USD	52 881,00	8 057 357,69	
REPUBLIC SERVICES INC	Eau/Déchets	USD	52 112,00	9 377 872,03	
REXFORD INDUSTRIAL REALTY INC REIT	Immobilier	USD	-		
			107 729,00	4 856 275,25	
SALESFORCE.COM	IT/Communication	USD	62 881,00	15 421 494,12	
SLB	Mines	USD	284 060,00	10 677 225,03	
T-MOBILE US INC	IT/Communication	USD	36 515,00	6 751 700,55	
TARGA RESOURCES	Transport	USD	57 097,00		
TESLA INC	Manufacture	USD	41 253,00	9 670 733,74	
THERMO FISHER SCIE	Manufacture	USD	19 855,00	11 004 621,07	1,17
ULTA BEAUTY INC.	Commerce	USD	27 746,00	9 673 870,81	1,03
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	28 671,00	6 331 999,53	
UNITEDHEALTH GROUP	Finance/Assurance	USD	36 835,00		
VERIZON COMMUNICATIONS INC	IT/Communication	USD	208 861,00		
VISA INC-A	Finance/Assurance	USD	33 173,00	8 172 497,96	0,87
WALMART INC	Commerce	USD	202 544,00		1,55
XYLEM	Manufacture	USD	72 263,00		
ZOETIS INC	Manufacture	USD	52 368,00	9 167 743,24	0,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				_	_
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				-	_
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				-	-
OPCVM				-	_
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne				-	-
Autres OPC et fonds d'investissements				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension				-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie				-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés				-	-
Titres financiers empruntés				-	-
Titres financiers donnés en pension				-	-
Autres opérations temporaires				-	-
Opérations de cession sur instruments financiers				-	-
Opérations temporaires sur titres financiers				-	_
Prêts				-	-
Emprunts				-	_
Autres actifs éligibles				-	_
Autres passifs éligibles				-	-
Total		1		910 770 103,69	96,64

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de	l'expositi	ion
Type d'opération			Devise	s à recevoir (+)	Devi	ses à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	15 883 288,96	-	EUR	823 496 329,10	USD	-807 613 040,14
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	224 478,77	-	EUR	11 638 486,44	USD	-11 414 007,67
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	156 278,13	-	EUR	5 610 053,18	USD	-5 453 775,05
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	78 943,79	-	EUR	13 294 646,74	USD	-13 215 702,95
OVCT 241016 USD/EUR	-	388,36	EUR	16 972 013,11	USD	-16 972 401,47
OVCT 241016 USD/EUR	-	4 003,99	EUR	35 942 547,67	USD	-35 946 551,66
OVCT 241016 USD/EUR	-	92 192,24	EUR	27 664 563,77	USD	-27 756 756,01
OACT 241016 USD/EUR	-	163 677,99	USD	8 341 094,32	EUR	-8 504 772,31
Total	16 342 989,65	260 262,58		942 959 734,33		-926 877 007,26

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle pr	Valeur actuelle présentée au bilan		
		Actif	Passif	l'exposition +/-	
Actions					
Total Actions		-	-		
Taux d'intérêts					
Total Taux d'intérêts		-	-		
Change					
Total Change		-	-		
Crédit					
Total Crédit		-	-		
Autres expositions					
Total Autres expositions		-	-		

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

		ctuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition		n
Type d'opération	A			à recevoir (+)	Devise	es à livrer (-)
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-	-	

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle p	Valeur actuelle présentée au bilan		
		Actif	Passif	l'exposition +/-	
Actions					
Total Actions		-	-	-	
Taux d'intérêts					
Total Taux d'intérêts		-	-	-	
Change					
Total Change		-	-	-	
Crédit					
Total Crédit		-	-	-	
Autres expositions					
Total Autres expositions		-	-	-	

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	910 770 103,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	16 082 727,07
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	33 035 560,79
Autres passifs (-)	-17 405 424,79
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	942 482 966,76

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	_
Dépôts	-	-
Instruments financiers	687 556 725,29	630 815 205,39
Actions et valeurs assimilées	687 556 725,29	630 815 205,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	687 556 725,29	630 815 205,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	824 580 041,75	993 153 801,92
Opérations de change à terme de devises	791 494 797,95	965 441 602,77
Autres	33 085 243,80	27 712 199,15
Comptes financiers	3 026 519,12	8 671 944,31
Liquidités	3 026 519,12	8 671 944,31
Total de l'actif	1 515 163 286,16	1 632 640 951,62

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	557 323 293,47	576 114 005,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	61 340 296,14	113 805 378,20
Report à nouveau (a)	-	100,32
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	73 640 348,78	-47 091 508,88
Résultat de l'exercice (a, b)	41 361,22	-551 435,56
Total des capitaux propres	692 345 299,61	642 276 539,88
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	819 138 015,23	990 364 411,74
Opérations de change à terme de devises	815 549 152,86	988 465 205,45
Autres	3 588 862,37	1 899 206,29
Comptes financiers	3 679 971,32	-
Concours bancaires courants	3 679 971,32	-
Emprunts	-	-
Total du passif	1 515 163 286,16	1 632 640 951,62

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	559 608,16	28 420,05
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 851 753,84	7 341 227,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	7 411 362,00	7 369 647,93
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	98 178,35	174 067,06
Autres charges financières	-	6 602,73
Total (II)	98 178,35	180 669,79
Résultat sur opérations financières (I - II)	7 313 183,65	7 188 978,14
Autres produits (III)	_	_
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	6 616 177,25	7 773 541,08
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	697 006,40	-584 562,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-6 991,89	33 127,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	648 653,29	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	41 361,22	-551 435,56

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée - valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

<u>Titres de créance négociables</u>

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Néant

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice		642 276 539,88	839 431 080,14
Souscriptions (y compris les commissions de l'OPC)	e souscription acquises à	91 319 227,89	221 271 721,12
Rachats (sous déduction des commissions d	le rachat acquises à l'OPC)	-140 607 061,59	-248 887 673,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instrume	ents financiers	82 345 698,69	87 238 989,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instrun	nents financiers	-44 654 270,79	-16 192 769,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Moins-values réalisées sur contrats financier	rs	-	-
Frais de transaction		-1 303 425,46	-187 497,23
Différences de change		-13 043 481,73	-45 592 917,84
Variation de la différence d'estimation des dinanciers	dépôts et instruments	78 775 297,96	-189 971 748,89
Différence d'estimation exercice N	114 288 386,63		
Différence d'estimation exercice N - 1	35 513 088,67		
Variation de la différence d'estimation des d	contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus	et moins-values nettes	-798 982,08	-1 103 538,30
Distribution de l'exercice antérieur sur résul	tat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de	régularisation	697 006,40	-584 562,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s nettes	sur plus et moins-values	-2 012 596,27	-3 144 541,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice s	sur résultat	-648 653,29	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		692 345 299,61	642 276 539,88

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%		
Actif				
Obligations et valeurs assimilées	-			
Obligations Indexées	-			
Obligations Convertibles	-			
Titres Participatifs	-			
Autres Obligations	-			
Titres de créances	-			
Les titres négociables à court terme	-			
Les titres négociables à moyen terme	-			
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-			
Actions et valeurs assimilées	-			
Obligations et valeurs assimilées	-			
Titres de créances	-			
Autres	-			
Hors-bilan				
Taux	-			
Actions	-			
Crédit	-			
Autres	_			

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 026 519,12	0,44
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 679 971,32	0,53
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 026 519,12	0,44	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 679 971,32	0,53	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	_	-	-	-	-	-	_	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%		%		%		9
Actif								
Dépôts	-	_	-	-	-	-	-	
Actions et valeurs assimilées	687 556 725,29	99,31	-	-	-	-	-	
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	
OPC	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Créances	61 951 845,61	8,95	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	3 026 519,12	0,44	-	-	-	-	-	
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Dettes	760 596 916,63	109,86	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	_	_	-	-	_	-	
Autres opérations	-	_	-	-	-	_	-	

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	58 084 488,37
Contrepartie vente à terme de devises	733 410 309,58
Collatéral espèces versé	26 400 000,00
Vente à règlement différé	3 536 064,71
Coupons à recevoir	331 292,53
Achat devises à règlement différé	2 796 875,76
Autre	21 010,80(1
Total créances	824 580 041,75
Dettes	
Vente à terme de devises	-757 803 481,92
Contrepartie achat à terme de devises	-57 745 670,94
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-535 427,66
Collatéral espèces reçu	-260 000,00
Vente devises à règlement différé	-2 793 434,71
Total dettes	-819 138 015,23
Total	5 442 026,52

⁽¹⁾ Reprise de provision commission de mouvements

Souscriptions rachats

Parts émises	441 072,0000
Parts rachetées	676 448,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur acti		ciers faisant l'objet d'une acquisitio	n	
	Néant			

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan

Néant

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Néant

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités

Néant

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
	16/03/2023	204 109,62	0,06	-	-
	15/06/2023	95 023,62	0,03	-	-
	14/09/2023	349 520,05	0,11	-	-
Total acomptes		648 653,29	0,20	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
	16/03/2023	680 365,40	0,20
	15/06/2023	728 514,42	0,23
	14/09/2023	603 716,45	0,19
Total acomptes		2 012 596,27	0,62

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	100,32
Résultat	41 361,22	-551 435,56
Total	41 361,22	-551 335,24
Affectation		
Distribution	31 685,82	-
Report à nouveau de l'exercice	9 675,40	-
Capitalisation	-	-551 335,24
Total	41 361,22	-551 335,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 168 582,0000	3 403 958,0000
Distribution unitaire	0,01	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	61 340 296,14	116 949 919,60
Plus et moins-values nettes de l'exercice	75 652 945,05	-47 091 508,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 012 596,27	-3 144 541,40
Total	134 980 644,92	66 713 869,32
Affectation		
Distribution	855 517,14	816 949,92
Plus et moins-values nettes non distribuées	134 125 127,78	65 896 919,40
Capitalisation	-	-
Total	134 980 644,92	66 713 869,32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 168 582,0000	3 403 958,0000
Distribution unitaire	0,27	0,24

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	692 345 299,61	642 276 539,88	839 431 080,14	692 361 321,96	565 187 895,52
Nombre de titres					
Parts	3 168 582,0000	3 403 958,0000	3 542 100,9657	3 594 542,0000	3 368 008,0000
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	218,50	188,68	236,98	192,61	167,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,89	1,14	0,95	0,16	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,21	-	0,16	0,70	0,91
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	_	0,08	0,07	0,22
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-0,16	-0,19	-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Acti Net
Dépôts			-	
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			687 556 725,29	99,3 [,]
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			687 556 725,29	99,3
A.J.GALLAGHER	USD	75 872,00	16 333 888,98	2,36
ABBOTT LABORATORIES	USD	64 428,00	5 893 602,64	0,85
ACADIA HEALTCARE	USD	100 704,00	6 687 601,64	0,9
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	32 551,00	3 161 174,80	0,46
ALPHABET INC	USD	329 402,00	40 713 620,51	5,88
AMAZON.COM INC	USD	181 773,00	21 824 778,05	3,1
APPLE INC	USD	308 167,00	49 833 550,95	7,20
APTIV REGISTERED SHS	USD	78 998,00	7 356 234,07	1,00
ARISTA NETWORKS	USD	25 191,00	4 376 274,50	0,6
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	119 097,00	4 245 308,88	0,6
BLACKROCK INC A	USD	16 529,00	10 092 876,70	1,40
BROADCOM INC	USD	8 441,00	6 621 889,76	0,9
CATERPILLAR INC	USD	41 381,00	10 670 142,15	, 1,5
CHARLES SCHWAB CORP	USD	91 658,00	4 752 797,36	0,6
CONSTELLATION BRANDS INC-A	USD	33 428,00	7 935 262,56	1,1
COSTCO WHOLESALE	USD	27 965,00	14 922 414,55	2,1
ELI LILLY & CO	USD	25 238,00	12 803 860,16	1,8
EMERSON ELECTRIC CO	USD	72 493,00	6 612 183,24	0,9
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	7 368,00	5 054 152,24	0,7
FEDEX CORP	USD	20 901,00	5 229 839,83	0,7
FREEPORT MCMORAN INC	USD	202 424,00	7 129 531,01	1,0
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	17 718,00	5 414 888,56	0,7
HALLIBURTON CO	USD	235 739,00	9 017 642,98	1,3
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	17 474,00	4 059 744,53	0,5
IQVIA HOLDINGS INC	USD	52 363,00	9 730 739,32	1,4
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	123 817,00	6 222 717,89	0,9
JP MORGAN CHASE & CO	USD	105 123,00	14 398 996,42	2,0
LINDE PLC	USD	30 085,00	10 580 542,86	2,0 1,5
		14 001,00		
MARTIN MARIETTA	USD		5 428 222,41	0,7
MARVELL TECHNOLOGY INC MASTERCARD INC SHS A	USD USD	123 550,00	6 316 657,85 13 728 120,82	0,9
MEDTRONIC PLC		36 712,00		1,9
	USD	111 865,00	8 279 330,72	1,2
MERCK AND CO INC	USD	123 661,00	12 024 462,76	1,7
META PLATFORMS INC	USD	70 828,00	20 083 375,57	2,9
MICROSOFT CORP	USD	183 016,00	54 580 686,66	7,8
MONDELEZ INTERNATIONAL	USD	128 945,00	8 452 215,35	1,2
MORGAN STANLEY	USD	68 081,00	5 251 641,34	0,7
NETFLIX INC	USD	20 335,00	7 252 416,53	1,0
NEXTERA ENERGY INC	USD	94 485,00	5 112 675,94	0,7
NVIDIA CORP	USD	81 933,00	33 662 371,35	4,8

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ON SEMICONDUCTOR	USD	73 757,00	6 475 289,87	0,94
ORACLE CORP	USD	109 001,00	10 904 732,86	1,58
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	73 994,00	5 612 711,35	0,8
PEPSICO INC	USD	69 181,00	11 071 573,69	1,60
PHILLIPS 66	USD	89 417,00	10 147 298,75	1,47
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	52 159,00	7 185 748,99	1,04
REPUBLIC SERVICES INC	USD	78 910,00	10 621 453,70	1,53
SALESFORCE.COM	USD	53 577,00	10 261 481,99	1,48
SLB	USD	182 195,00	10 032 555,84	1,45
T-MOBILE US INC	USD	96 248,00	12 731 553,62	1,84
TARGA RESOURCES	USD	95 233,00	7 710 387,49	1,1
TESLA INC	USD	54 601,00	12 904 143,77	1,86
THERMO FISHER SCIE	USD	19 369,00	9 259 982,74	1,34
TJX COMPANIES INC	USD	109 858,00	9 222 365,09	1,33
UNION PACIFIC CORP	USD	35 299,00	6 789 077,09	0,98
UNITEDHEALTH GROUP	USD	40 779,00	19 419 470,14	2,80
VISA INC-A	USD	32 552,00	7 071 816,31	1,02
WALMART INC	USD	79 345,00	11 985 497,85	1,73
YUM BRANDS INC	USD	69 148,00	8 159 953,83	1,18
ZOETIS INC	USD	49 543,00	8 141 195,88	1,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Obligations et valeurs assimilées			-	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances			-	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Titres de créances négociables			-	
Autres titres de créances			-	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Organismes de placement collectif			-	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			-	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	
Autres organismes non européens			-	

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	_
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	_
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	
Autres opérations temporaires			-	
Opérations de cession sur instruments financiers			-	
Contrats financiers			-	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	
Autres opérations			-	
Autres instruments financiers			-	
Créances			824 580 041,75	119,10
Dettes			-819 138 015,23	-118,3
Comptes financiers			-653 452,20	-0,09
ACTIF NET			692 345 299,61	100,00